

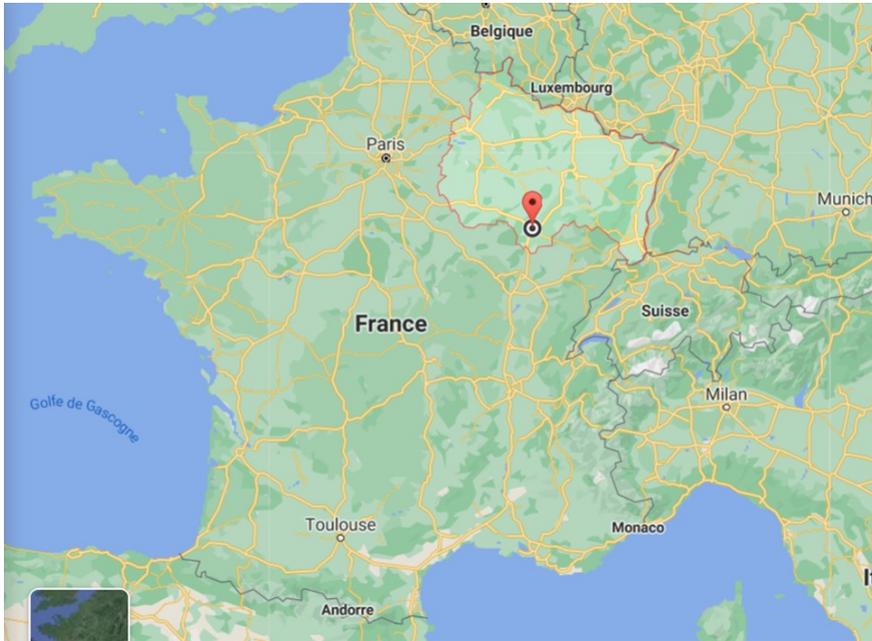
Retour d'expérience du **GRAND LANGRES** Mise en place d'une **ORT**



Population 21 156 Habitants

696 km²

54 communes



BAISSE DE LA DÉMOGRAPHIE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE – 25 % en 30 ans

VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

PRÉCARITÉ ÉNERGETIQUE

VACANCE DES LOGEMENTS – 11 % - Depuis 1990, la vacance s'est accentuée passant de 725 à 1 355 logements vacants en 2013. La moitié de ces logements vacants le sont depuis plus de 5 ans.

DÉGRADATION DU BÂTI

SECTEUR IMMOBILIER DÉTENDU



GRAND LANGRES – LANGRES

Un centre-bourg attractif

7 616 habitants (-30 % en 50 ans)
 Patrimoine naturel et architectural remarquable (SPR)
 Parc National des Forêts
 Pôle d'attractivité locale : culturelle, touristique,
 économique, service à la population

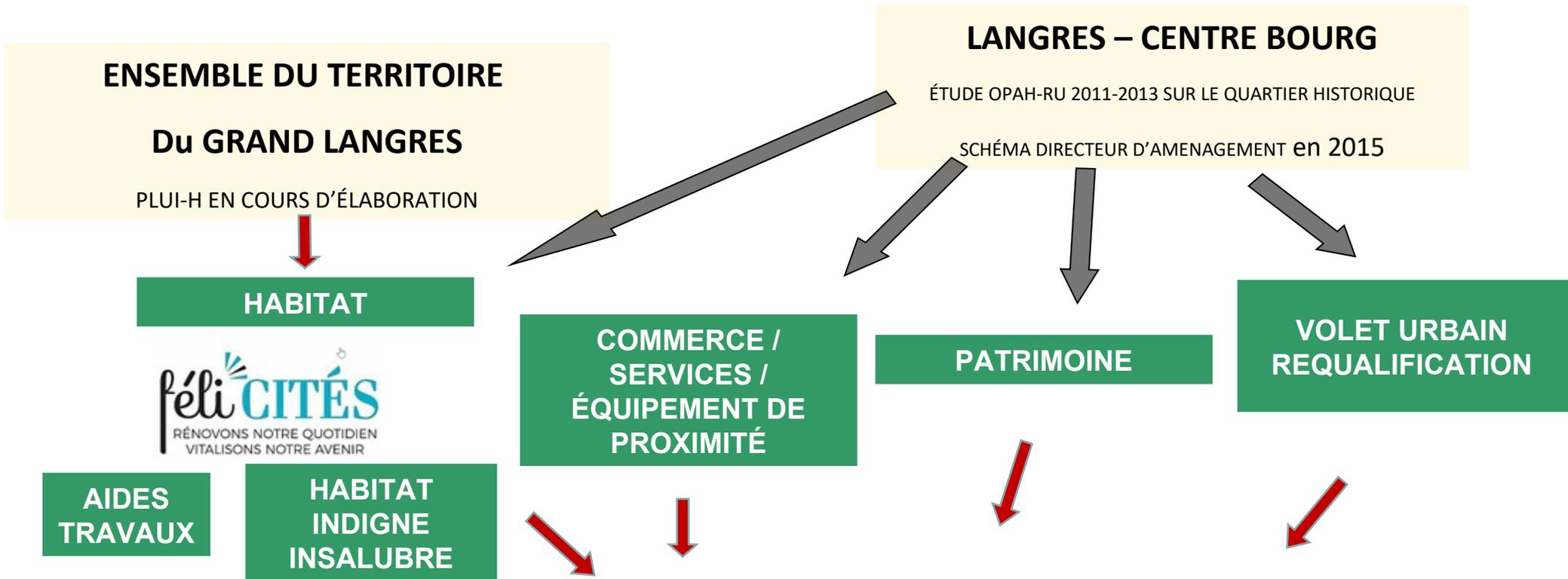
Parc vacant : 12,9 % - Plus de 400 logements vacants

Fuite des ménages au profit de logements neufs individuels
 Dans les communes en périphérie

Maintien des commerces de centre ville

Habitat insalubre, très dégradé



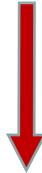


CONVENTION DE REVITALISATION CENTRE BOURG 2016-2022 avec OPAH CB MULTI THEMATIQUES

GRAND LANGRES – de l'AMI CENTRE-BOURG à l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT)

UNE STRATÉGIE TERRITORIALE A L'ÉCHELLE DE L'INTERCOMMUNALITÉ

UNE FONCTION DE CENTRALITÉ DE LA COMMUNE DE LANGRES EN LUTTANT CONTRE SA DÉVITALISATION



UNE CONVENTION TRI-PARTITE

ÉTAT-COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND LANGRES-COMMUNE DE LANGRES
Mars 2020 pour 5 années

DÉFINITION DE PERIMETRES D'INTERVENTION



GRAND LANGRES – de l'AMI CENTRE-BOURG à l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) – nouveau contrat intégrateur unique

OBJECTIFS

Les objectifs de cette ORT sont principalement :

- De lutter contre la dévitalisation des centre villes
- De permettre un projet d'intervention formalisé pour donner une légitimité politique qui amène tous les financeurs à se mobiliser et agir en « mode projet »
- De développer une approche intercommunale pour éviter des contradictions dans les stratégies urbaines et commerciales (lotissements, zones commerciales...)
- De développer l'accessibilité au centre-ville (liaisons routières – piétonnes et vélo)
- De lutter contre la vacance et l'habitat indigne.

GOVERNANCE

UN COMITE LOCAL DE PROJET

CO-PRESIDE PAR LE PRÉSIDENT DE LA CCGL ET LE MAIRE DE LANGRES

PÉRIMETRES D'INTERVENTION

ÉLABORATION DE FICHES « ACTION » ANNEXÉES A LA CONVENTION

ACTIONS DÉJÀ EN COURS

ACTIONS FUTURES*

****FICHES ACTIONS A RÉAJUSTER EN FONCTIONS DES NOUVELLES ORIENTATIONS POLITIQUES***

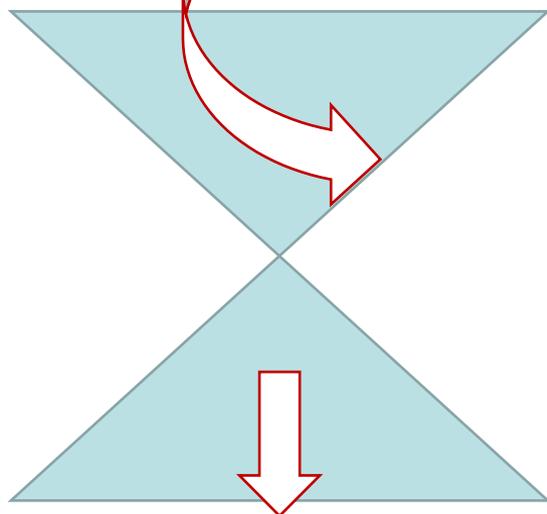
GRAND LANGRES – de l'AMI CENTRE-BOURG à l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT)

PETITE VILLE DE DEMAIN - PVD

Projets Ville de Langres

AMI CB

OPAH CB 2016-2022



ORT

AVENANT
ORT

**PETITES VILLES DE DEMAIN
LANGRES**

Convention PVD
Chef de projet PVD

MERCI DE VOTRE ATTENTION

